CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E155513** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2025**

ÉDITÉ LE **18/09/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/2015
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/02/2023
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 814 456 646 RCS

Siret : **814 456 646 00029**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5401382

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 56009913

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 56009913

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : **JOSSET MENUISERIES**

ZA LE VERGER
56350 SAINT-PERREUX

Téléphone : 02 99 91 25 19 **Fax :**
Portable : 0608353249

Site Internet : www.josset.blandin.menuiserie.fr
E-mail : contact@josset-blandin-menuiserie.fr

Responsabilité légale :
JOSSET SAMUEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/09/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.